

différents, seul le document écrit peut être pris en considération sous réserve qu'il ait été reçu dans le délai prévu à l'article 8 ci-dessus.

Article 12 - La directrice des personnels enseignants et les chefs d'établissement intéressés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié ainsi que son annexe au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 16 mars 1999

Pour le ministre de l'éducation nationale,
de la recherche et de la technologie
et par délégation

La directrice des personnels enseignants
Marie-France MORAUX

Annexe A

LISTE DES EMPLOIS DE MAÎTRE
DE CONFÉRENCES, VACANTS OU
SUSCEPTIBLES DE L'ÊTRE, OFFERTS AU
RECRUTEMENT EN APPLICATION DU 3°
DE L'ARTICLE 26-I DU DÉCRET N° 84-431
DU 6 JUIN 1984 MODIFIÉ

S = emploi susceptible d'être vacant

1ÈRE CLASSE

1^{ère} section : Droit privé et sciences
criminelles

U. de La Rochelle (institut universitaire de tech-
nologie de La Rochelle): 0070 S

6^e section : Sciences de gestion

U. Toulouse-I: 0494

18^e section : Arts : plastiques, du spec-
tacle, musique, musicologie, esthé-
tique, sciences de l'art

Institut universitaire de formation des maîtres
de Nancy-Metz: Arts plastiques: 0052

29^e section : Constituants élémentaires

U. Paris-VI: Théorie des cordes: 0724

31^e section : Chimie théorique,
physique, analytique

U. Bordeaux-I (institut universitaire de techno-
logie A): 1er octobre 1999: 0613 S

60^e section : Mécanique, génie méca-
nique, génie civil

Conservatoire national des arts et métiers: Ou-
tils informatiques de la construction: 0223

Conservatoire national des arts et métiers: Se-
cond oeuvre du bâtiment: 0229

61^e section : Génie informatique,
automatique et traitement du signal

U. Toulouse-I (institut universitaire de techno-
logie de Rodez): 0249

2ÈME CLASSE

1^{ère} section : Droit privé et sciences
criminelles

U. Toulouse-I (institut universitaire de techno-
logie de Rodez): Droit des affaires: 0246

5^e section : Sciences économiques

U. du Littoral: 0296

6^e section : Sciences de gestion

Conservatoire national des arts et métiers: 1er
octobre 1999, fiscalité des entreprises: 0416 S

61^e section : Génie informatique,
automatique et traitement du signal

U. Aix-Marseille-II: Ecole supérieure de
mécanique de Marseille, Traitement du signal :
1682

63^e section : Électronique, optronique
et systèmes

U. d'Angers (institut universitaire de technolo-
gie d'Angers): Electronique de puissance et
compatibilité électromagnétique : 0090

70^e section : Sciences de l'éducation

U. Aix-Marseille-I: Aix-en-Provence: 1402

U. Paris-X : Formation continue des adultes :
1340